

4e édition du budget participatif : à vos votes !

(<https://ville-cachan.fr/actualites/4e-edition-du-budget-participatif-a-vos-votes/>)

En avril dernier, la Ville de Cachan a lancé la 4e édition de son budget participatif, une initiative citoyenne permettant aux Cachanaises et Cachanais de proposer et de réaliser des projets visant à améliorer leur cadre de vie. En tout, plus de 110 projets ont été déposés, et parmi ceux-ci, après analyse de leur recevabilité et faisabilité, 30 projets sont soumis au vote des habitants.

Du 13 septembre au 13 octobre 2025, les Cachanaises et Cachanais ont la possibilité de voter pour leurs projets préférés parmi les 30 propositions retenues.

Vos projets font Cachan !

Quels sont les projets ?

Les projets déposés dans le cadre du budget participatif devaient répondre à différents critères : être d'intérêt général, à visée collective, accessibles à toutes et tous, situés à Cachan et concernant les compétences de la Ville. Autres impératifs : entraîner uniquement des dépenses d'investissement (ne pas générer de dépenses de fonctionnement) et être réalisables dans les deux ans.

Projets dans le domaine de l'environnement/cadre de vie, de la solidarité/lien social, du sport, de l'éducation/jeunesse, du numérique, de la culture... vous avez été nombreux à déposer un projet, pour la ville ou bien votre quartier. Les services de la Ville les ont analysés durant l'été pour valider leur recevabilité et vérifier leur faisabilité (technique, juridique et financière). Les projets recevables sont désormais soumis au vote des Cachanaises et Cachanais.

Pour en connaître davantage sur les différents projets proposés au vote, rendez-vous sur la plateforme parlonsensemble-cachan.fr

Comment voter ?

- Je me rends au stand dédié à la participation citoyenne sur le Forum des associations samedi 13 septembre.
- Je me rends sur la plateforme en ligne parlonsensemble-cachan.fr et je vote à partir du samedi le 13 septembre et jusqu'au 13 octobre.
- Je me rends à l'accueil de l'hôtel de ville, à la médiathèque Toni Morrison, au stade Léo Lagrange ou dans un des centres socioculturels et je dépose le

formulaire de vote dans une urne, à partir du samedi 13 septembre et jusqu'au 13 octobre.

Des agents de la Ville viendront à votre rencontre du 13 septembre au 13 octobre dans les différents quartiers de Cachan.

Toutes les Cachanaises et les Cachanais peuvent voter, dès 7 ans. Et n'oubliez pas : vous pouvez choisir jusqu'à 5 projets !

Et après ?

Le Comité citoyen, composé d'habitants volontaires, procédera au dépouillement après la clôture des votes, le lundi 13 octobre.

Les projets lauréats sont ceux qui auront recueilli le plus de votes, dans la limite de l'enveloppe attribuée pour les projets "Ville" (75 000 euros) et pour les projets "Quartiers" (15 000 euros par quartier).

Les projets lauréats seront annoncés au mois de novembre.

Mission Participation citoyenne

+33 1 49 69 69 72

participationcitoyenne@ville-cachan.fr

<https://parlonsensemble-cachan.fr>